

Ouverture de la patinoire sur la rivière L'Assomption

Joliette, le 29 janvier – C'est avec fébrilité et fierté que la MRC de Joliette annonce que l'ouverture partielle de la patinoire sur la rivière l'Assomption se fera dès demain, 30 janvier ! Elle est toutefois accessible exclusivement aux résidents de la MRC de Joliette, en raison des recommandations de la santé publique. C'est grâce à l'implication de la MRC de Joliette, à une commandite renouvelée de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et à un soutien financier du FRR (Fonds régions et ruralité) que cette tradition hivernale pourra se poursuivre.

C'est en raison d'un embâcle sur la rivière plus tôt cet hiver que la patinoire ne peut être ouverte que partiellement, mais les équipes sont toujours au travail, espérant ainsi éventuellement ouvrir la totalité de sa patinoire. Lorsqu'ouverte dans sa totalité, la patinoire s'étend sur 9 km faisant d'elle, la plus longue patinoire au Québec sur plan d'eau naturel.

La patinoire est présentement accessible via deux accès, soit le **parc Louis-Querbes** à Joliette et le **parc des Champs Élysées** à Notre-Dame-des-Prairies pour une distance de 2,6 km de glace. La patinoire sera accessible de 9 h à 17 h, sept jours sur sept. Les usagers sont priés de conserver la distanciation de 2 mètres entre les bulles familiales, de respecter les indications installées le long des couloirs, afin de demeurer en sécurité et de ne pas nuire au travail des équipes d'entretien. De plus, il est important de rappeler qu'en raison de la pandémie aucun kiosque alimentaire ne sera présent cette année sur place, que les chalets sont fermés et qu'il n'y a donc aucun accès à des installations sanitaires. Seuls des bancs pour enfiler les patins sont mis à la disposition des usagers.

« Les maires de la MRC de Joliette sont heureux d'offrir à leurs citoyens cette infrastructure hivernale qui leur permet de sortir prendre une bouffée d'air, et ce, comme à chaque année, malgré le contexte actuel de la pandémie ! Nous comptons sur la collaboration des utilisateurs afin de veiller à la sécurité de tous en respectant les mesures sanitaires. Soyez assurés que toute l'équipe travaille d'arrache-pied avec les conditions météorologiques pour rendre accessible la totalité des 9 km. » se ravit monsieur Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette.

La MRC de Joliette invite la population à consulter son site internet au www.mrcjoliette.qc.ca pour connaître l'état de la glace ainsi que l'état des accès à la patinoire, soit ouvert ou fermé.

Saviez-vous que ?

La rivière L'Assomption est le plus important cours d'eau de la région de Lanaudière. Son nom amérindien, Outaragasipi, signifie « la sinieuse » ou « la tortueuse » en raison des nombreux méandres qu'elle emprunte sur le territoire. Elle traverse la MRC de Joliette du nord au sud et offre de nombreuses possibilités d'activités aux citoyens comme aux visiteurs de passage.



De gauche à droite : M. Joël Landry, directeur général Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière, Mme Myriam Laporte, présidente Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et M. Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette